

E D I T O

Si le changement c'est maintenant, ne serions-nous pas encore hier ?

2012 a vu le départ du Bonaparte de poche, ce qui répondait aux vœux clairement émis par la CGT. Et puis rien. Le changement dans les intitulés, le changement dans la continuité. Napoléon 1^{er} est devenu Badinguet, la RGPP est devenue démarche stratégique. La politique de rigueur est devenue la politique de rigueur et lui, président, le chômage continue de progresser, lui, président, la protection sociale continue de régresser, lui, président, les SDF sont toujours congelables à -1° C, lui, président, la finance continue de nous expliquer comment rembourser le pognon qu'elle nous confisque, lui, président, nos médias audiovisuels désinforment encore par omission, lui, président, le cul de Merkel reste aussi propre que sous le régime des talonnettes, lui, président, la retraite reste promise aux premiers symptômes d'Alzheimer, lui, président, Parisot envisage un 3^{ème} mandat à la tête du MEDEF, lui, président, on file François Chérèque aux pauvres comme s'ils avaient besoin de ça, l'abbé Pierre devient l'abbé caillou, lui, président, les Français sont pris pour des veaux, la classe moyenne pour des vaches à lait et l'ensemble des salariés et des retraités pour des cons. Lui, président, nous, agents de la DGFIP continuons à payer la note de 2008 par des suppressions des postes en proportion déraisonnable, lui, président, on table encore et toujours sur la conscience professionnelle des personnels pour continuer à faire tourner la machine vaille que vaille, de moins en moins bien, lui, président, il faudra qu'on finisse par arriver à ne plus y arriver, lui, président, il faudra quand même qu'on finisse par taper du poing sur la table de son pseudo dialogue social.

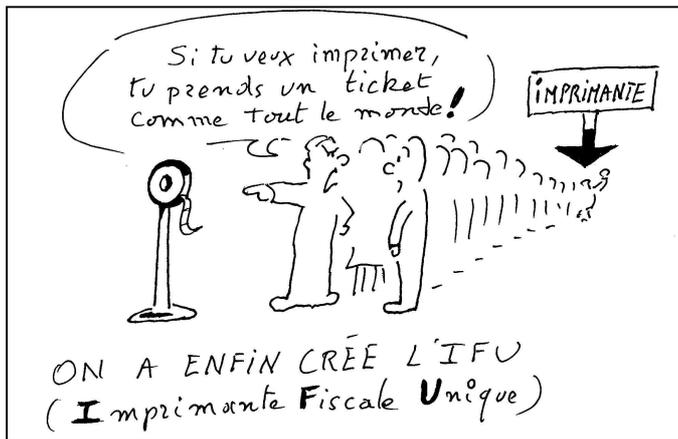
Lui, président, et mon cul c'est du poulet se demande la Cigogne.



Injustice sociale

Il fut un temps où, que ce soit, dans le privé ou le public, l'on avait le souci de faciliter la vie à ses employés ou ses agents. Cela se traduisait par la création de parkings, non pas seulement à l'usage des usagers, de cantines, de crèches, de bus de ramassages qui acheminaient les ouvriers sur leur lieu de travail, la liste est longue. Les exemples ne manquent pas, banques, assurances, la CRAV, les hôpitaux, et d'un point de vue général tous les bâtiments modernes. A Strasbourg notamment, le social, ce n'est pas le genre des Finances, non seulement l'on squatte les cantines des autres, malgré une forte concentration de personnel sur la Direction et sur la CFP du 35, avenue des Vosges, mais à présent les agents du 35 vont être bannis du petit parking de la cour intérieure du site. C'est l'une des dernières (car il y en a d'autres à venir) mesquineries à l'égard des agents, émanant de la réflexion intense de l'armée mexicaine du 4 place de la République. Faut bien occuper tous ces AGFIP et AFIP. Bien sûr, l'alibi de cette décision qui pénalise avant tout l'agent de base qui y sera forcément de sa poche à hauteur de 400 € par an (2 € par jour en zone verte), est de débarrasser autant que faire se peut, la ville d'un maximum de voitures. Après avoir voulu imposer aux agents leur mode, lieu et temps de restauration, voici que l'on veut imposer aux agents leur moyen de transport. Et puis quoi encore, était-ce bien nécessaire ? On supprime déjà dans le Bas-Rhin, 27 emplois C (ceux qui font le boulot), les agents subissent journellement une pression de plus en plus importante, et leur tombe en plus sur le dos ce tracass supplémentaire du stationnement, que certains jours ils réussissaient à éviter. Bien sûr, il y a les transports en commun, bien sûr la DRFIP prend en charge une partie de l'abonnement, mais certains n'ont pas le choix, l'utilisation des transports en commun constituerait un véritable marathon. Ils n'ont pas le privilège, eux, d'être logés sur place ou à proximité de leur lieu de travail. Il est sûr que cet important chan-

gement va améliorer les résultats du département ... ! Il a en outre été annoncé lors de cette réunion informelle du 15 janvier 2013 avec la parité syndicale, la disparition progressive des imprimantes individuelles évidemment grandes consommatrices d'encre au profit des PNR, photocopieurs numériques réseau (grosses imprimantes installées dans le couloir en général), et leur paramétrage systématique en recto-verso. Le désir de faire des économies est certes louable, mais qu'en est-il des impressions sur des imprimés où figurent au dos, les articles du CGI, des envois en recommandés avec AR, etc. etc. ! Une fois de plus il est constaté que les décideurs ignorent comment travaillent les services de base. La CGT FP est consternée par ces mesurées (la liste n'est pas exhaustive) qui compliquent l'existence des agents pour des économies de bout de chandelle. S'agissant de la gestion du parking du 35, il ne manquerait plus que quelques hobereaux locaux ou arrivants de la DIRCOFI aient l'outrecuidance de vouloir s'accaparer quelques places de stationnement gratuites ! Inutile d'évoquer le ressenti et l'amertume des personnels concernés, tout cela est petit ! Affaire à suivre ...



Notation

Les choses paraissent enfin un peu plus claires. Après des atermoiements sans fin la DGFIP a rendu sa copie presque définitive le 26 décembre 2012 (!)

Sans entrer dans les détails de l'usine à gaz voici juste quelques points notables :

La note chiffrée disparaît

70% des agents au moins seront majorés

Les majorations porteront sur un ou deux mois

Les majorations des trois mois seront marginales

La DG laisse planer un grand flou sur le caractère obligatoire des entretiens

Les délais de recours seront raccourcis.

Avant un recours en CAP, obligation d'exercer un recours hiérarchique au cours duquel l'agent pourra être assisté.

La DGFIP n'a pas retenu la possibilité du recours gracieux.

Le point de vue de la Cigogne :

Comment comprendre la situation des 30% d'agents maximum qui ne seront pas majorés ? L'administration tiendra-t-elle toujours avec son raisonnement consistant à présenter l'agent non majoré comme un agent normal ? A contrario, avons nous réellement 70% d'agents exceptionnels à la DGFIP ? Dans le contexte fangeux actuel, la Cigogne aurait tendance à dire « oui, et probablement plus encore... »

Quid du recours hiérarchique qui permet à la Direction d'octroyer les majorations au fur et à mesure des arrivées des recours ? Quitte à vider les CAP de leur substance. La Cigogne rappelle que jusqu'à présent les CAPL ne répartissaient les majorations qu'après examen de tous les dossiers. Le nouveau dispositif porte donc en lui le ferment congénital de l'inégalité de traitement des agents. Sans aller plus dans le détail de l'analyse du dispositif, force est de constater qu'on a remplacé quelque chose d'insatisfaisant par autre chose qui tient aussi peu la route.

Nul doute que nous aurons encore à nous exprimer sur le sujet.

Lors du dernier CTL, le meilleur d'entre nous s'est inscrit en faux sur le contenu de l'article « Austérité bien ordonnée » de notre dernier numéro. Piqué au vif de son honnêteté d'homme et son intégrité de haut fonctionnaire, notre Directeur Régional a démenti formellement que des logements de fonction ont été rénovés aux frais de l'Administration, que par ailleurs les bénéficiaires de logement de fonction non-comptable déclarent cet avantage en nature dans leur déclaration de revenus. Soucieux de précision, notre Directeur a bien insisté sur le fait que si de telles pratiques avaient eu lieu, elles dataient d'avant la création de la DRFiP. Dont acte, la cigogne bat sa coulpe et fait amende honorable pour avoir évoqué des pratiques du passé, qui n'ont jamais existé.

Donc oublions à titre d'exemple le cas récent de M. SISCO, logé dans un bel appartement de la rue Foch à Strasbourg, dont M. RIQUER ne pourra pas dire cette fois, qu'il ignore de qui on parle. Si toutefois, notre Directeur voulait avoir confirmation des allégations de la CGT, il lui suffirait de s'informer auprès des équipes de la logistique de la DRFiP (non, tous ne sont pas encore partis en retraite à l'heure qu'il est) ou tout simplement auprès des collègues ayant un peu d'ancienneté, du nombre d'appartements repeints, re-moquetés, ou retapissés sur les budgets de la DGI. Oublions également l'exemple de M. Bernard VAILLANT, émérite Chef des Services Fiscaux de la fin du siècle dernier, situé en plein cœur du Quartier des XV. Il n'est pas pensable qu'il n'y ait plus la moindre trace de l'achat de peintures, de tapisseries ou de moquettes.

À la demande des organisations syndicales, la Direction s'était engagée à fournir des informations transparentes

sur ce point du budget départemental comme sur celui des 17000 € annuels de location des places de parking Broglie.

Le 15 janvier dernier, au cours d'une réunion informelle entre OS et Direction ce fut chose partiellement faite. Quid des logements de fonction ? Pour le département, on en dénombre 21. A ce jour, la direction n'a pas communiqué le nombre, ni les occupants des logements de fonctions non comptables. Mais pour ce qui est des modalités d'occupation, on parle désormais de redevance et non plus d'avantage en nature, sans être aussi formel que dans les démentis. Concernant les 12 places de parking, il s'agit encore une fois d'une ancienne pratique du temps où des vérificateurs et autres huissiers oeuvraient sur le centre de Strasbourg. Ainsi, la Direction a résilié ces abonnements pour la fin du 1^{er} trimestre 2013, afin de « ne pas prendre en traître » (sic) les bénéficiaires. La Cigogne ne peut que se féliciter d'une telle mesure d'économie. Néanmoins, cela appelle deux questions :

- n'y aurait-il plus à ce jour d'agent vérificateur ou d'huissier travaillant sur le centre de Strasbourg ?
- quelle était la véritable utilisation de ces places, censées être administratives, pour qu'un délai soit nécessaire aux bénéficiaires pour qu'ils aient le temps de s'organiser ?

PS : Selon notre Directeur Régional, « remettre en cause les logements de fonction, c'est remettre en cause des droits catégoriels acquis. Dans ce cas, pourquoi ne pas remettre en cause les droits acquis de tous les agents ? »

La Cigogne dit banco : supprimons les logements et véhicules de fonction de tous les agents.

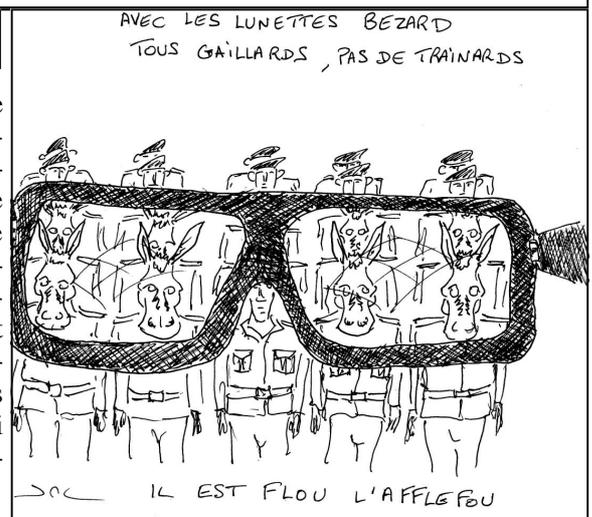
Quand Bézard revisite Coluche

Bien que nous soyons loin du 1^{er} avril, on aurait pu croire à une farce, une galéjade, une bouffonnerie, enfin ce que vous voulez de rigolo. Mais non, rien n'est plus sérieux. Le général Bézard s'adresse à la troupe, enfin ce qu'il en reste et dévoile son arme de compensation massive : la démarche stratégique. Ouvrez le ban. Le machin consiste à demander aux agents quels sont leurs besoins, comment voient-ils les perspectives d'avenir de notre administration et patati et patata. Bref, il nous prend pour des boules de cristal. On en rirait si ce n'était pas à ce point à en pleurer. Après 4 ans et quelques de fusion, un peu plus de RGPP, des milliers d'emplois supprimés, des moyens en réduction constante, voilà le général, singeant Coluche, qui vient nous demander ce dont nous avons besoin pour mieux nous expliquer comment nous en passer.

Mon général, comment pouvez-vous ignorer à ce point les revendications et les propositions des organisations syndicales, les signaux d'alarme qu'elles tirent à longueur d'année quant aux conditions de travail, aux risques psycho-sociaux, au délitement des missions ?

Le soldat Cigogne n'entrera pas dans cette démarche stratégique qui devrait vous faire honte de prendre à ce point la troupe pour un troupeau d'ânes.

À bon entendre.



DIALOGUE PROFESSIONNEL ET DEMARCHE STRATEGIQUE...

Les agents en poste sur le site de Neudorf ont enfin eu leur réunion d'information (08/01/2013) sur les travaux d'installation de la Trésorerie Amendes.

Ils ont été tout d'abord informés que cette réunion était obligatoire du fait de travaux de désamiantage. Tout le monde a compris que sans ce point particulier il n'y aurait eu aucune information en direction des agents (bien que demandée instamment par la CGT Finances Publiques du département).

Après cette introduction conviviale la parole fut donnée à l'architecte-maison chargé du projet. Et là on n'a pas été déçus. On s'est rendu compte que cet expert ne connaissait ni la date de construction de l'immeuble ni l'historique des travaux qui y avaient été réalisés depuis sa construction. Carences qui peuvent être gênantes quand on veut modifier l'existant. Notre architecte ne fait par ailleurs pas de différence entre des documents d'archives et la documentation cadastrale devant être quotidiennement mise à la disposition des usagers. Ce qui lui permet de conclure qu'il y a de la place à récupérer. Nonobstant (ou à cause de) ces défaillances, notre architecte ne supporte que difficilement les questions et se montre vite « excédé » face aux interrogations des agents. Il faut dire que c'est lui qui a confectionné le plan de réaménagement du rez-de-chaussée de l'immeuble (locaux du CDIF) sans avoir jamais parlé avec les agents qui y travaillent.

Si on peut pour le moins s'étonner du comportement et de la façon de procéder de cet architecte énervé, la Cigogne veut surtout mettre en cause le dialogue professionnel de la direction avec les agents dans ces circonstances particulières que sont la réalisation de travaux dans les services.

Visiblement celle-ci considère qu'une fois les chefs de service consultés, le dialogue professionnel a eu lieu. Or il se trouve que les agents ont aussi leur mot à dire sur des travaux qui vont impacter leurs conditions de travail pendant et après ces travaux. Eux, ils pratiquent tous les jours et savent quelle solution est la mieux adaptée quant à la disposition des locaux et leur fonctionnalité par rapport aux tâches à accomplir. On parle beaucoup de « compétitivité » ces temps-ci, alors commençons par pratiquer un bon dialogue professionnel et on aura déjà fait un grand pas dans ce concept mis soudainement à la mode.

Par exemple, y a-t-on songé lorsqu'autoritairement la direction a déplacé le PELP avec sa documentation (Pôle d'Evaluation des locaux Professionnels) au 3^{ème} étage de l'immeuble alors que les échanges avec l'accueil et les secteurs fonciers du rez-de-chaussée nécessitent des allées et venues incessantes entre les deux niveaux ?



Et maintenant rapportons ces errements au dernier feu d'artifice en date de notre nouveau DG : la « Démarche Stratégique » et son ineffable questionnaire sur la future DG à remplir en deux minutes par les agents.

Un conseil à notre DG : qu'il ne se fie pas aux synthèses édulcorées qui vont lui être remontées par sa hiérarchie pléthorique car il pourrait bien s'engager dans une voie sans issue avec son petit personnel.

On demande beaucoup aux agents en ce moment (suppressions d'emplois, réorganisations, déménagements à répétition, blocages des salaires...) la moindre des choses serait de les considérer en personnes responsables et partenaires d'un dialogue de qualité et constructif.

Ah les feignasses !

Quelle bande de fainéants à la CID, la SIL et autre assistance locale !

Lui qui voulait adresser ses vœux en direct-live à tous les agents de la DGFIP par vidéo et audio, v'la-t-il pas qu'à cause de ces feignasses il n'a pas pu.

Elles n'ont pas été fichues d'aller vérifier à temps que les matériels étaient tous conformes à ses désirs (présence de cartes audio et vidéo, cordons Jack, haut-parleurs, ...).

Il a donc été forcé de se contenter d'un traditionnel pavé sur la page d'accueil du site Ulysse national.

Qu'à cela ne tienne, il veut que ses agents puissent le voir et l'entendre. Il y parvient enfin en ce jour de gloire du 18 janvier 2013 avec son discours sur la pression statistique. Et si

par malheur votre PC n'était pas ou plus équipé du nécessaire audio, il a pris la peine de faire sous-titrer son intervention.

Non, non, ce n'est pas une mesure de bienveillance à l'égard

des agents malentendants car ces derniers se seraient de toute façon rabattu sur la version « papier » de ce même discours.



Le Changement c'est l'Action

A l'appel de la CGT, SOLIDAIRES et de la FSU la Fonction Publique sera en grève le 31 janvier 2013

La Fonction publique et les services publics sont indispensables pour tous les citoyens. Or, la situation s'est dégradée ces dernières années pour les personnels comme pour les usagers. Il est urgent et indispensable maintenant de changer de cap ! Et la crise ne peut pas servir de prétexte pour ne pas répondre aux légitimes revendications des agents publics.

Alors que des discussions sont en cours dans le cadre d'un agenda social de la Fonction publique, le gouvernement doit permettre à la Fonction Publique et aux services publics de jouer tout leur rôle.

Leur action est un puissant moyen pour lutter contre les inégalités et les injustices sociales. Le rôle de l'État est aujourd'hui de donner les capacités d'agir pour améliorer la qualité des services rendus à tous les usagers sur l'ensemble du territoire et dans le même temps d'améliorer les conditions de travail et de rémunération des agents.

Les organisations syndicales CGT, FSU, Solidaires appellent les agents de la Fonction publique à une journée de grève le 31 janvier prochain et à participer aux initiatives locales de mobilisation (rassemblements, manifestations...). Elles considèrent que les enjeux nécessitent une intervention la plus large possible des personnels. C'est pourquoi, elles poursuivent les contacts avec toutes les organisations syndicales de la Fonction publique pour une mobilisation massive le 31 janvier et pour construire ensemble les suites nécessaires.

Le 31 janvier, elles porteront des revendications pour :

- ◇ l'emploi en exigeant un moratoire immédiat sur les suppressions d'emplois et des créations partout où cela est nécessaire,
- ◇ les salaires et le pouvoir d'achat en exigeant notamment une augmentation urgente de la valeur du point d'indice,
- ◇ l'abrogation du jour de carence,
- ◇ l'amélioration du fonctionnement de la Fonction publique et des services publics.

Autant d'exigences que nous défendrons ensemble le 31 janvier pour peser sur les négociations à venir et en particulier sur la réunion du 7 février prévue avec la Ministre concernant les rémunérations.

Rassemblement à STRASBOURG Place Kléber le 31 janvier 2013 à 11h00.

Déménagements

Nul n'ignore dans le département, l'arrivée imminente de la DIRCOFI-EST au 3^e étage du CFP du 35, avenue des Vosges à Strasbourg. D'aucuns, dont la Cigogne se sont interrogés il y a quelques temps déjà quant à la pertinence de l'installation de ces brigades de vérification au centre ville, alors qu'un véritable pôle de contrôle était en cours de constitution au CDIF 10, rue Simonis à STRASBOURG-NEUDORF. Et bien, les craintes de la CGT n'étaient pas vaines. L'incohérence se précise, puisque dans les sphères parisiennes sont déjà programmées à brève échéance, les intégrations de la BCR (Brigade de Contrôle et de Recherches) et des BDV (Brigades Départementales de Vérifications) à la DIRCOFI-EST. L'on s'interroge d'ores et déjà pour ces braves gens, sur l'opportunité de déballer les cartons vers la fin du mois de février, car pour ce prestigieux service, l'exode ne fait que commencer.

Tous à vos agendas...

L'Assemblée Générale de la CGT Finances Publiques 67 est prévue le 21 mars 2013

SOMMAIRE

Page 1 :

EDITO

Si le changement c'est maintenant, ne serions-nous pas encore hier ?

Page 2 :

Injustice sociale.

Notation.

Page 3 :

Erratum ... ou presque.

Quand Bézard revisite Coluche.

Page 4 :

Dialogue Professionnel et Démarche Stratégique...

Ah les feignasses !.

Page 5

Le Changement c'est l'Action.

Page 6 :

Déménagements.

Sommaire,

Tous à vos agendas

Condoléances.

C o n d o l é a n c e s .

Notre collègue Jean-Pierre COUTIN vient de nous quitter après un combat sans merci contre la maladie. Il était connu de tous, pour son humour, sa jovialité, son célèbre accent méridional, son engagement syndical. La Cigogne présente à son épouse Elisabeth, et à toute sa famille, ses sincères condoléances.

JE ME SYNDIQUE à la CGT Finances Publiques

Nom : Prénom :

Grade : Echelon :

Adresse Administrative :

Adresse Personnelle :

Bulletin à retourner au syndicat par l'intermédiaire du correspondant local ou à :

Jean Michel CHAIRON à la TP Drulingen
Michel BASTIAN au SIP de Haguenau